



*Pour la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, nous avons demandé aux directeurs et au membres du personnel de la CPS de s'exprimer sur l'importance de promouvoir l'égalité des sexes et l'importance d'éliminer toutes formes de violences à l'encontre des femmes. Voici ce qu'ils et elles ont répondu :*

*« Les violences à l'encontre des femmes sont une menace pour la sécurité alimentaire. En conséquence, les décideurs doivent tous travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de nature à protéger les femmes dans le secteur agricole. »*

*Inoke Ratukalou, Directeur de la Division ressources terrestres de la Communauté du Pacifique*

*Les femmes apportent une contribution vitale à la sécurité alimentaire et aux chaînes de valeur agricoles ; lorsqu'elles sont victimes de violences au sein de leur famille, leur productivité et leur aptitude à transformer les denrées alimentaires s'en trouvent compromises, ce qui rejaillit sur tous les membres de la cellule familiale. Nombre d'agricultrices sont également confrontées à d'autres formes de violence sur les marchés où elles vendent leurs produits.*

*Les violences à l'encontre des femmes sont une menace pour la sécurité alimentaire. En conséquence, les décideurs doivent tous travailler ensemble à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques de nature à protéger les femmes dans le secteur agricole. Il s'agit d'abord de reconnaître que le problème est bien réel, et que nombre d'agricultrices et de femmes employées à la transformation des produits alimentaires que nous consommons quotidiennement y sont confrontées. Nous devons aussi adopter des stratégies visant à mettre à la disposition des femmes des services leur permettant de gagner en autonomie, de créer des entreprises agricoles prospères, de négocier un salaire équitable en contrepartie de leur travail et d'être traitées avec respect.*

*Les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe, qui s'étend du 25 novembre – Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes – au 10 décembre – Journée des droits de la personne – appelle à la mobilisation pour l'élimination de la violence à l'encontre des femmes.*